

Budget Principal Commune 2020

Budget Principal

En fonctionnement

Les dépenses de la commune sont prévues pour un montant de 5 856 557.00 euros dont un virement à la section d'investissement de 3 500 565.00 euros.

Sur les dépenses réelles, le budget est de 2 255 992.00 euros :

- Les charges à caractère général représentent 35,50 % des dépenses réelles. Les différents postes de dépenses doivent faire l'objet d'une rationalisation. La consultation pour le marché des assurances est prévue pour cette année et devraient permettre à la collectivité de faire des économies. D'autre part, la commune s'est engagée dans un marché de groupement de commandes avec la CCLO pour bénéficier de prix de marché sur les fournitures administratives, les travaux de voirie, d'autre part elle a adhéré au groupement de commandes avec le syndicat d'électrification pour la fourniture d'électricité et de gaz à partir de 2020. Nouveauté sur ce poste cette année, le paiement des assurances pour les chantiers du boulodrome et du complexe de pelote pour un montant de 27 000 euros.
- Les charges de personnel s'élèvent à 563 000 euros soit 25.16 % des dépenses réelles de fonctionnement.
- Atténuations de produit s'élève à 300 000 euros. Ce poste comprend le FPIC compte 73925 et la participation au redressement des comptes publics compte 73918.
- Le poste « autres charges de la gestion » courante recouvre les indemnités des élus ainsi que le versement des subventions aux associations. Ce poste s'élève à 354 010 euros.
- Le poste charges financières n'existe pas puisque la commune n'a plus d'encours de dette.
- Le poste charges exceptionnelles recouvre par principe des charges non budgétées qui devraient être mis au paiement en 2020 (ex le reversement à la CCLO de la redevance des mine) s pour un montant budgété de 200 000 euros.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 5 856 557.00 € euros dont 3 004 414.00 euros de résultat de fonctionnement reporté.

- Le poste « produit des services » enregistre des crédits pour un montant de 52 000 euros, il s'agit principalement des produits de cantine et de garderie, et de location des aires de jeux du complexe de pelote, les tarifs restent inchangés pour 2020.
- Les atténuations de charge correspondant aux encaissements des remboursements d'arrêt maladie ou autres des agents pour 4 000 euros budgété.
- Le poste impôts et taxes s'élève à 2 534 389 euros, il comprend le versement des attributions de compensations de la CCLO et le produit encaissé au titre de la fiscalité locale directe (taxe habitation, foncière, et foncière non bati). Maintien de la fiscalité en 2020.
- Le poste « dotations et participations » s'élève à 61 944 euros, il comprend la participation du conseil départemental pour le remboursement du transport scolaire (30 000 euros) , la compensation pour la perte des droits de mutations (17 000 euros) ,

fonds d'amorçage des nouveaux rythmes scolaires (6 000 euros) , et les compensations de l'état en matière de fiscalité.

- Le poste « autres produits de la gestion courante » correspond principalement à l'encaissement des loyers et s'élève à 119 800.00 euros.
- Le poste « produits exceptionnels » d'un montant de 75 000 euros correspond au reversement de la redevance des mines.

En investissement 8 776 438.41 €

En dépenses, quelques nouveaux projets (pose de toilettes sèches près des aires de jeu, achat de panneaux de signalisation) sont inscrits en compléments des restes à réaliser, mais l'exercice va s'attacher à clôturer les opérations en cours (aménagement de la montée de Mont, Ancienne Ecole Salle de Peinture à Arance, bouldrome).

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles
16	Emprunts et dettes assimilées (cautions à reverser)		3 000.00 €
20	Immobilisations corporelles		10 000.00 €
204	Subventions équipement versées		100 000.00 €
21	Immobilisations corporelles	7 771.39 €	346 000.00 €
23	Immobilisations en cours	46 520.78 €	1 021 339.60 €
27	Autres immobilisations financières		2 000.00 €
	64 MONT COUVERTURE DU BOULODROME	535 513.22 €	
	66 EXTENSION COMPLEXE DE PELOTE	2 260 374.05 €	150 000.00 €
	68 LENDRESSE RENOVATION ECOLE	20 000.00 €	
	69 ACCESIBILITE TRAVAUX		150 000.00 €
	71 PARKING DU MIDI		20 000.00 €
	75 ARANCE SALLE DE PEINTURE	192 811.88 €	
	81 MONT AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG	991 508.80 €	229 225.00 €
	82 EQUIPEMENT DE DEFIBRILATEURS		
	83 LENDRESSE Parc des sports		400 000.00 €
	85 GROUPE SCOLAIRE PREAU		200 000.00 €
	88 CHATEAU DE MONT		1 050 000.00 €
	89 REQUALIFICATION PARVIS DU CIMETIERE DE GOUZE		80 000.00 €
	90 AMENAGEMENT DE LA MONTEE	778 319.09 €	284 282.40 €
Total		4 730 591.01 €	4 045 847.40 €

Recettes :

En recette outre le résultat reporté 2019 de 3 176 590.77 euros, le virement de la section de fonctionnement 3 500 565.00 euros la section prévoit l'encaissement du FCTVA pour un montant de 150 000 euros.